

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	5
Paris	
Un an	20 fr.
Six mois	11
Trois mois	6

On s'abonne
à SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 16 AOUT

Élections Législatives

DIMANCHE 20 AOUT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER
Député sortant

M. Berger est sur le point de terminer la tournée qu'il a entreprise dans les 84 communes de l'arrondissement. Sa conférence de Vihiers, dont nous avons rendu compte, a été précédée et suivie de réunions publiques à Ambillou, à Martigné, au Puy-Notre-Dame, à Mollay. Partout, la netteté de ses déclarations, sa parole claire, vive, souvent enjouée et toujours courtoise, ont produit le meilleur effet. Beaucoup de ses adversaires politiques sont venus l'entendre. Il n'y a eu qu'une voix parmi eux pour rendre justice à son talent d'exposition ainsi qu'à sa modération constante et à sa parfaite loyauté.

Discours de ministre

Quelques journaux amis du ministère avaient en soin de nous prévenir que le discours de M. Dupuy n'aurait pas grande importance.

Le discours Dupuy au Puy est encore au dessous de ce qu'on pouvait attendre. Il y a bien un côté original ; c'est l'éloge que M. Dupuy, candidat, fait de M. Dupuy, ministre. Mais vraiment si l'orateur ne s'était chargé de ce soin, qui donc aurait eu le courage d'assumer la tâche ? Qui aurait surtout trouvé ce mot épique : « Je m'aperçois qu'en donnant tous ces renseignements, je fais mon éloge ! »

« Ce n'est pas la seule perle de ce discours. On y trouve notamment ceci :

« Moi qui suis le chef d'un gouvernement dont l'honnêteté est la base... »

Lancer une pareille affirmation au lendemain de la publication de la brochure de M. Dupas atteste une inconscience qu'on pourrait qualifier d'une autre façon. Nous savons bien qu'une note officieuse avertit que les faits signalés intéressaient non M. Dupuy mais ses prédécesseurs, comme si M. Dupuy n'avait pas été le collègue co-responsable de M. Ribot. Seulement, si on peut dire ces choses-là, il ne faut pas pousser la naïveté jusqu'à s'imaginer que le public les croit.

M. le président du conseil n'a rien dit d'ailleurs qui puisse modifier l'idée qu'on se fait de sa personne et de sa politique.

C'est ainsi qu'après avoir constaté que depuis cent ans on attend une législation sur le droit d'association, il nous apprend qu'il fait élaborer un projet de loi qui réduira la question. On ne savait comment s'en tirer. C'est M. Dupuy qui aura la gloire de résoudre le problème.

M. Dupuy a réédité une cantilène déjà

chantée par ses prédécesseurs et par lui-même. On n'aura de gouvernement que lorsqu'on aura une majorité. Des allusions d'une malice un peu lourde, tantôt aux socialistes, tantôt aux radicaux, tantôt aux amis de M. Constans, font penser que ce n'est sur aucun de ces groupes que M. Dupuy compte pour former une majorité.

C'est sans doute pour cela qu'il a tenu à l'égard des ralliés un langage qui diffère notablement et de ce qu'il avait dit à Toulouse et surtout des déclarations de MM. Terrier et Peytral, qui se déclaraient d'accord avec M. Dupuy. Depuis samedi soir, la porte de la République est ouverte à tous.

Augias adressait une invitation analogue à Hercule, mais il ne fallait pas moins d'un demi-dieu, capable de détourner le cours d'un fleuve, pour nettoyer la place. Hercule aujourd'hui c'est le suffrage universel et il faut espérer qu'il se décidera à exécuter la tâche nauséabonde à laquelle il est convié.

Une lettre du pape Léon XIII

Le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, ayant exprimé la pensée que les catholiques feraient bien d'accepter provisoirement les lois scolaires et militaires, le Pape vient de lui adresser une lettre dans laquelle il lui donne son approbation.

« Nous regardons comme un heureux présage, écrit Léon XIII, ce que nous croyons reconnaître à présent : à savoir que la voix de la raison commence à triompher des fausses opinions admises dans certains esprits, qui semblaient considérer l'Eglise comme absolument ennemie de la prospérité du pays.

« Cette consolation nous donne l'espoir heureux qu'il s'approche, ce temps fortuné et l'objet de tous les desirs, où la paix s'établira d'une façon solide, et où, grâce à elle, la nation française pourra réunir ses forces dispersées et les faire servir toutes au bien commun.

« Nous préoccuper de l'importance de la situation, et pour que la religion, dans sa majesté auguste, ne fût pas mêlée aux luttes des passions humaines ou aux complications trompeuses de la politique ; mais voulant, comme il était convenable, qu'elle gardât sa place au-dessus des incidents humains, nous fîmes appel à tous les citoyens français, hommes de cœur et d'équité, leur persuadant de reconnaître et de garder loyalement la Constitution du pays telle qu'elle avait été établie et, oubliant les vieilles querelles, de travailler énergiquement à ce que la justice et l'équité président aux lois, à ce que le respect et les conditions de la vraie liberté soient assurés à l'Eglise, et qu'ainsi, fraternisant dans les mêmes efforts, ils pourvoient à la prospérité de la commune patrie.

« Comme telle fut toute la portée de notre pensée et de nos actes, il est à la fois malheureux et absurde qu'il puisse se rencontrer quelqu'un qui, se vantant d'avoir plus souci de l'Eglise que nous-même, s'arroge le droit de parler en son nom contre les enseignements et les prescriptions de celui qui est à la fois le protecteur et le chef de l'Eglise. »

INFORMATIONS

M. DUPUY

Le président du Conseil a salué, à Clermont-Ferrand, M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, et M^{me} de Mohrenheim qui revenaient de Royat.

L'ambassadeur a pris amicalement M. Dupuy par le bras et s'est entretenu avec lui à l'écart.

COMME DES CHIENS

On lit sous la signature de M. Ch. Laurent :

« Pendant ces longs mois, on peut dire que MM. Loubet, Ribot, Dupuy et leurs collègues ont régné, mais que c'est Arton qui a gouverné. Ils étaient tous après lui comme des chiens après une chienne. Ils le suivaient, à travers l'Europe, dans une course folle, le nez au vent, la queue frétilante et la langue pendue. »

Pour qu'une telle comparaison vienne sous la plume d'un sincère républicain comme M. Ch. Laurent, il faut que le personnel gouvernemental ait bien peu de crédit et de prestige aux yeux mêmes des républicains bien placés pour le connaître et l'apprécier...

Comme on connaît ses saints, on les honore : comme on connaît ses « chiens », on les fouette !

UN TORPILLEUR ITALIEN AUX MANŒUVRES FRANÇAISES

On mande de Toulon, 15 août :

« Les deux escadres, active et de réserve, précédées par leurs torpilleurs, ont mouillé lundi matin sur rade de Toulon.

« On signale que le *Tage*, commandant Mallarmé, a rencontré à Bonifacio, pendant les manœuvres, un torpilleur italien qu'il a inondé du feu de ses projecteurs et qui a dû faire connaître son pavillon et son numéro. »

Effets de laïcisation

Une infirmière de l'hôpital Lariboisière vient de se rendre coupable d'une négligence qui a causé la mort d'une malade.

Cette infirmière laïque avait été chargée d'administrer un lavement à l'eau boriquée à deux malades atteintes de la fièvre typhoïde. Au lieu d'eau boriquée, elle composa le médicament avec de l'eau phéniquée ; et l'une des deux malades est morte. L'autre est dans un état fort grave.

L'erreur est d'autant moins excusable, que l'eau phéniquée se distingue à son odeur, tandis que l'eau boriquée est inodore.

Et, de plus, les deux substances étaient désignées au moyen d'étiquettes apparentes.

L'infirmière a été révoquée. Mais, en présence d'un fait, qui s'ajoute à beaucoup d'autres, on peut juger de la sécurité des hôpitaux laïcisés.

L'économiste, directeur par intérim, a fourni les renseignements que voici :

« Je ne puis que confirmer les renseignements.

« Une infirmière diplômée, une première fille, comme on les appelle en style hospitalier,

a administré mercredi, à deux malades, un lavement à l'eau phéniquée, au lieu d'eau boriquée.

« Dès que j'eus connaissance du fait, j'adressai un rapport à l'administration, la fille fut révoquée.

« C'était une de nos meilleures infirmières et je l'avais prise récemment pour soigner mon frère malade ; nous n'avions eu qu'à nous louer jusqu'ici des services de Julie Mahout. »

C'était une des « meilleurs infirmières », notez-le bien ; et jugez, par là, de ce que vaut le personnel laïcisé !

Le docteur Duguet, chef de ce service, fait des déclarations topiques sur le recrutement de ce personnel :

« Elle n'était dans mon service que depuis deux jours, et elle y était entrée pour les raisons suivantes :

« Ayant à me louer de ma surveillante, j'avais demandé pour elle de l'avancement ; j'obtins ce que je réclamais, mais on me l'enleva et on la plaça dans un autre service.

« C'est là une des beautés de l'administration de l'Assistance publique, sur lesquelles j'en aurais long à dire si je me laissais entraîner.

« L'économiste me proposa alors Julie Mahout pour remplacer ma surveillante.

« Je refusais d'abord, les renseignements recueillis sur elle n'étant pas favorables.

« Je répondis même assez vivement à l'économiste : « Je ne veux pas des épaves des autres » services. »

« L'économiste insista, je finis par céder. »

Une infirmière peut donc être imposée à un chef de service, beaucoup moins par ses qualités professionnelles que pour ses recommandations.

Ainsi s'explique le désarroi des services hospitaliers depuis la laïcisation.

On voit que le système peut avoir des conséquences mortelles pour les malades livrés à l'incurie ou à la cupidité de mercenaire.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 14 août 1893.

Les caisses d'épargne qui, depuis six mois, ne faisaient que vendre des rentes, recommencent à en acheter. Leurs opérations, pour la première décade d'août, se soldent par un excédent de dépôts de 1,767,591 fr. qui ont dû être employés en rentes françaises ; ces achats soutiennent les cours. Le 3 0/0 s'inscrit à 98.92, le 4 1/2 à 104.42.

L'italien est offert à 86.55. Dorénavant pour toucher leurs coupons de rente, les porteurs d'italien devront présenter en même temps leurs titres, c'est-à-dire les déplacer tous les six mois parce que la maison qui fait le service des coupons n'a pas de succursales en province. On conçoit donc qu'en présence d'une semblable obligation, les ventes d'italien se multiplient.

L'extérieure d'Espagne remonte à 62 3/4.

La Banque de France se négocie à 4.480.

Le Crédit Foncier est tenu à 962.50. Ses obligations à lots méritent d'attirer l'attention de l'épargne, car elles sont appelées à conquérir le pair dont elles sont encore séparées par une marge de 20 à 25 fr.

Le Comptoir National d'Escompte a eu des demandes à 483 fr.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 775.

La Banque d'Escompte se retrouve à 420.

On cote 465 sur la Société Générale.

L'action des Immeubles de France fait 490.

L'obligation des Chemins Economiques s'arrête à 420 fr.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 16 AOUT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 30°
Ce matin, à 8 h.		+ 26°
Midi,	757 ^{m/m}	+ 31°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 19°

AVIS

Le *Courrier de Saumur* publie chaque jour l'avis suivant en tête de sa chronique locale :

« Nous recommandons en outre » d'assister à l'ouverture et au dépouillement du scrutin.

» Travaillons et veillons. »

Nous n'insisterons pas sur le côté injurieux, pour nos compatriotes, d'une note ainsi conçue, où les mots *ouverture* et *dépouillement* sont en outre soulignés avec une insolence qui n'a rien de surprenant, étant donné la mauvaise éducation connue de la rédaction de ce journal.

Seulement comme il est bon de se méfier des gens trop méfiants, nous engageons nos amis à exercer une surveillance au moins égale à celle dont on les menace.

Cette note paraîtra en tête de notre chronique locale jusqu'à ce que le *Courrier de Saumur* ait retiré ou modifié la sienne.

La conférence d'hier

Jamais candidat aux abois n'a balbutié plus piteuses explications que l'ancien ministre, lorsqu'il a voulu protester contre l'accusation nette et précise de faiblesse à l'égard de ses amis dans l'affaire du Panama.

Commençons toujours par le commencement et nous réfuterons en temps et lieu les raisons données par M. Allain-Targé, ce qui ne sera pas bien difficile.

La présidence de la réunion échoit à M. Peton, à qui l'assistance adjoint MM. Vinsonneau et Lacroix comme assesseurs.

Le conférencier prend alors la parole et expose les raisons qui l'ont décidé, en 1889, à rester dans la retraite.

Nous estimons que M. Allain-Targé aurait aussi bien fait de persister dans cette résolution

et de rester enveloppé dans le manteau d'hermine que l'opinion publique lui avait alors drapé sur les épaules, pour avoir refusé sa part de butin.

L'orateur se livre ensuite, dans une digression, à une attaque violente contre l'Assemblée nationale qui, somme toute, nous a donné la République, et une République propre, nette de toutes compromissions, de déficit, et avec laquelle la République de M. Allain-Targé et de ses amis soutiendrait difficilement la comparaison.

M. Allain-Targé revient aux raisons qui l'ont déterminé à refuser le mandat qu'on lui avait offert, dans le XVIII^e arrondissement, et prétend avoir signalé, dans sa lettre de refus, le scandale qui a éclaté plus tard.

Nous répondrons à M. Allain-Targé qu'il n'a pas eu à refuser de mandat, n'ayant pas été nommé député, qu'il a simplement refusé par lettre la candidature que lui offrait un groupe d'électeurs, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Il n'y a donc jamais eu mandat à accepter ni à refuser et il n'y en aurait jamais eu, car, pas plus à cette époque qu'à présent, M. Allain-Targé n'était capable de réunir un nombre de voix suffisant pour triompher de ses concurrents. La vérité c'est qu'il a refusé, parce qu'il était sûr à l'avance d'être battu, et il faut vraiment avoir une forte dose de bonne volonté pour voir dans sa lettre la dénonciation des scandales qui se sont révélés dans la suite.

M. Allain-Targé arrive ensuite aux fautes commises par la majorité ; le Panama, il ne le nie pas, il convient que des hommes du gouvernement ont volé honteusement et il le fait, comme son compère Lockroy, d'un ton pleurant qui donnerait envie de rire si le sujet n'était pas aussi grave.

Où le candidat radical est en désaccord avec son confrère en radicalisme Lockroy, c'est quand il reconnaît la parfaite impunité dont ont joui les coupables.

On se rappelle que M. Lockroy, dans sa conférence du 16 avril dernier, avait affirmé, avec un toupet radical comme lui, que la répression avait été exemplaire. Son ami Allain-Targé est plus modeste et, reconnaissons-le, plus juste lorsqu'il dit que les hommes qui nous gouvernent nous ont donné le droit de douter de la justice.

Passons rapidement sur une critique très vive du scrutin d'arrondissement et du parlementarisme et arrivons au sujet principal : l'attitude du ministre dans l'affaire du Panama.

« En 1883, étant ministre, dit le conférencier, je reçus la visite de M. de Lesseps, qui venait me demander mon appui pour obtenir du Parlement le vote d'une loi l'autorisant à émettre des valeurs à lots. En échange, M. de Lesseps m'offrait l'appui de la presse, presque tous les journaux étant achetés par lui, à des

prix qui atteignaient parfois le million. Pourrais-je, moi, de ce fait, dénoncer et faire arrêter celui qui était encore alors le GRAND FRANÇAIS ? Prétendre cela, c'est imbécile. »

Non, M. Allain-Targé, ce n'est pas si imbécile que vous voudriez le faire croire. Certes, jeter le GRAND FRANÇAIS dans une mauvaise aventure était chose hardie, téméraire même ; mais elle devait tenter un homme dont l'énergie aurait égalé la probité. Cet homme, eût-il dû s'y briser, ne devait pas hésiter à faire son devoir jusqu'au bout.

En repoussant les présents d'Artaxercès, vous avez fait votre devoir, mais vous ne l'avez pas fait en entier, en ne dénonçant pas le corrupteur.

Et là où vous ne l'avez pas fait du tout, votre devoir, c'est en 1888, quand est venue en discussion la loi sur les obligations à lots. Ah ! vous nous avez bien parlé de 1883, mais vous vous êtes gardé de nous parler de 1888, époque à laquelle vous faisiez encore partie de la Chambre, puisque vous ne l'avez quittée qu'en 1889. Eh bien ! M. Allain-Targé, il fallait monter à la tribune et dire : Tout ceci n'est qu'une vaste fibusterie, les gens qui viennent de parler en faveur de cette loi ont reçu de l'argent pour cela. M. de Lesseps les a achetés, comme il a voulu m'acheter, moi, il y a trois ans : j'engage mes amis, j'engage les honnêtes gens à repousser une loi qui n'a pour soutien que les présents de la corruption.

Avez-vous fait cela, M. Allain-Targé ?

Un coup de tonnerre pouvait enrayer le mal et sauver quelques centaines de millions à notre épargne. Ce coup de tonnerre, vous deviez le donner et vous ne l'avez pas donné.

Vous avez laissé des orateurs, stipendiés à cet effet, se retourner vers la droite et faire appel à son patriotisme, pour lui arracher un vote favorable. Vous n'êtes pas monté après eux, à cette tribune, pour dire qu'on avait faussé, dénaturé le rapport de l'ingénieur Rousseau, comme on avait faussé la conscience des orateurs.

Vous avez assisté impassible à ce spectacle et c'est vous qui, sans rougir, avez osé, hier, jeter à la droite, comme une accusation, son vote en faveur de la loi de 1888.

Oui, la droite l'a votée cette loi, inconsciemment si vous voulez, mais elle l'a votée pour rien, tandis que les autres l'ont votée pour de l'argent.

Les journaux qui vous reprochent votre silence ont raison et rien ne nous empêchera de le faire.

Le conférencier termine en rappelant sa lutte contre les Compagnies de chemins de fer, qu'il est inique de laisser ainsi maîtresses de leurs tarifs et constituer un Etat dans l'Etat. Nous sommes un peu de son avis à ce sujet, mais on comprendra que nous préférons encore les voir indépendantes que de confier des

intérêts aussi considérables aux mains très suspectes des gens qui nous gouvernent. Quand le pouvoir sera épuré, nous verrons. Il élève aussi une voix timide contre le judaïsme, qu'il considère comme un péril social, ce qui ne l'a pas empêché de laisser étrangler l'UNION GÉNÉRALE par ce même judaïsme.

Enfin, on peut dire que cette conférence a été d'une faiblesse qui s'explique par les motifs mêmes qui l'avaient décidée. M. Allain-Targé a voulu répondre aux reproches de silence à l'égard des corrupteurs et des corrompus : il n'a répondu que sur un côté, celui qui lui convenait et s'est enfoncé davantage.

M. Peton met aux voix la candidature de M. Allain-Targé : la salle, qui est presque complètement remplie par ses amis, les autres ayant préféré la fraîcheur des champs à la température de serre chaude du théâtre, acclame ladite candidature.

J. D.

Télégramme à M. Lockroy

Au début de la conférence d'hier, M. Peton a mis aux voix l'envoi d'un télégramme de condoléances à M. Lockroy, grièvement (?) blessé.

La motion a été acceptée par l'assistance.

Les absents

Nous nous sommes procuré la liste des électeurs absents, décédés ou portés à tort sur les listes électorales. Nos adversaires nous ayant suspecté de déloyauté, nous avons le droit de leur rendre la pareille et des raisons pour être plus que soupçonneux. Les listes d'émargements seront consultées dans toutes les communes et nous signalerons toutes les fraudes qui viendraient à se produire.

Pèlerinage à Notre-Dame des Arpilliers

Jamais on n'avait vu depuis quinze ans une pareille affluence à N.-D. des Arpilliers. C'est à plus de 20,000 qu'on évalue le nombre des pèlerins qui se sont succédés pendant toute la journée au sanctuaire le plus vénéré de l'Anjou.

Nous ignorons quelle impression a produit sur les libres-penseurs la constatation de ce fait. Pour notre part, nous y voyons un réveil général de la foi.

DROITS D'AUTEURS

Saumur, le 16 août 1893.

Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*,

Vous avez annoncé dans votre estimable journal qu'une proposition de loi, due à l'initiative de M. Gaillard et de quelques autres députés, avait été votée par la Chambre pour exonérer les séances musicales gratuites données par les Sociétés musicales de tous paiements de droits d'auteurs.

18 Feuilleton de l'*Echo Saumurois*

Le Drame des Chartrons

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux (Suite)

Il se secoua brusquement, comme pour s'arracher à l'espèce de malaise terrifié qui l'enveloppait...

— En voilà assez ! s'écria-t-il... C'est un cauchemar... Je n'ai tué personne... Je tombe de sommeil... Vous allez me f...cher la paix !

Et cette fois il se jeta d'un bond dans sa chambre.

— Oui, dors, misérable, si tu peux ! fit la mère. Peut-être dans ton sommeil me diras-tu la vérité !

Tartas s'arrêta. Ses cheveux se dressèrent sur son front. Ses yeux s'écarrillèrent d'épouvante.

C'est vrai ! il n'avait pas songé à ça !... S'il allait parler en dormant !

Et son or, qu'allait-il en faire ? Comment le soustrairait-il aux investigations de sa mère ?

Oh ! elle devenait gênante, très gênante, la vieille !

Pourquoi était-il revenu là ?

La mère avait pris une chaise, était venue s'asseoir près de la cloison à laquelle était adossée la couchette du bandit.

Tartas eut un accès de fureur bestiale.

— A ça ! s'écria-t-il, est-ce que vous allez rester là ?

— Oui, pour te veiller.

— Pour m'espionner ?

— Pourquoi redouterais-tu d'être espionné, si tu n'as rien à craindre ?

— Vous pouvez bien me laisser dormir et aller vous promener.

— Pour rencontrer des connaissances qui me demanderont si je t'ai vu, si tu es rentré ?

— Vous leur direz que je dors.

— Si tu as trouvé du travail ?

— Vous leur répondrez que je suis devenu ministre. Est-ce que ça les regarde, ce que je fais ?

Tartas avait refermé la porte.

Il se déshabillait avec des gestes brusques, les muscles tendus, tout tressaillant d'une rage folle.

Il lui prenait par moments des envies de se

jeter sur la vieille, de l'étrangler, d'écraser dans sa gorge chacune de ses paroles qui le troublaient, qui lui faisaient mal, qui le brûlaient comme un remords. Mais c'était sa mère, et un reste de crainte, de respect, l'arrêta.

Oh ! si une autre lui avait parlé ainsi !

Dans la maison, le silence s'était fait.

La mère ne parlait plus... Pliée en deux sur sa chaise, la tête dans ses genoux, elle pleurait silencieusement.

Tartas était mécontent de lui, mal à l'aise... Il regrettait d'être entré dans la voie mauvaise dans laquelle il était engagé. Oui, il aurait mieux fait, comme son grand-père, comme son père, de vivre honnête, honoré...

Il aurait pu être heureux avec sa mère qui l'avait tant aimé. Et il pensait à ses premières années passées sans inquiétude, sans terreur planant au-dessus de lui. Oh ! qu'il avait été heureux quand il allait dénicher des nids dans la campagne avec ses camarades, chercher des escargots dans les vignes, manger les raisins restés aux ceps après les vendanges ! Puis, quand il avait commencé à travailler sur le port, touché son premier gain, qu'il avait rapporté pieusement à sa mère. Tous les deux,

le soir, il s'en souvenait, ils avaient pleuré d'attendrissement. Comme cela était loin !

Tartas sentait les larmes venir à ses yeux, larmes amères, larmes brûlantes.

Il eut honte de ce moment de faiblesse.

— Tonnerre de tonnerre ! hurla-t-il, et il lança avec force contre le mur son pantalon qu'il venait d'ôter.

Un bruit cristallin, un bruit d'or, se fit entendre.

La mère se dressa en sursaut, bondit vers la porte qu'elle poussa et parut devant son fils, terrible, menaçante comme un juge...

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda-t-elle.

Tartas, effaré, s'était jeté devant la vieille pour l'empêcher de passer, d'aller plus loin.

— Qu'est-ce que vous avez encore ? qu'est-ce qui vous prend ?

— Quel est ce bruit que j'ai entendu ?

— Quel bruit ?

— On eût dit un bruit d'or, l'or, le prix du sang.

Et la mère cherchait à avancer dans la pièce. Le misérable ne se sentait plus, des lueurs rouges dansaient devant ses yeux.

— Ah ça ! s'écria-t-il, à la fin des fins.

Vous avez même reconnu avec raison que c'était « un accroc » à la propriété artistique.

Mais vous avez omis d'ajouter que cette proposition ayant été votée par une Chambre arrivée au terme de son mandat, est, selon la jurisprudence du Sénat, frappée de caducité, et en lisant vos commentaires, les intéressés ont pu croire que cette loi était définitivement votée et d'ores et déjà applicable.

Il lui manque pour cela la sanction du Sénat et la promulgation gouvernementale (indépendamment de la caducité qui l'atteint).

Ce serait donc rendre un véritable service aux Sociétés musicales que de les mettre en garde contre l'erreur dans laquelle elles peuvent tomber, à leur grand préjudice, en leur faisant savoir que la loi de 1791 qui régit la propriété musicale est toujours applicable dans son intégrité.

Veuillez agréer, etc.

A. MARCOMBRE,

Agent de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique pour l'arrondissement de Saumur.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours samedi 19 août, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour:

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 8 fr. ; 3^e classe, 5 fr. 50.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 5 fr. 50 ; 3^e classe, 3 fr. 50.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 20 août, à 8 h. 50 du soir, pour arriver à Tours lundi, à 4 h. 59 du matin.

La distribution des billets a commencé hier mardi 15 août.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser vendredi soir 18 août.

Un sergent noyé

Lundi soir, le nommé Ronlard, âgé de 26 ans, sergent rengagé, moniteur de gymnastique au 43^e de ligne, se baignait dans la Maine, en face du parc des pontonniers, lorsque subitement il disparut.

Plusieurs maîtres nageurs se jetèrent à l'eau, mais ce n'est qu'après vingt minutes qu'on réussit à le ramener à la surface.

Malgré les soins, on ne put le ramener à la vie.

Ronlard savait nager, et l'on croit qu'une congestion a occasionné cet accident.

allez-vous me f... la paix !

Et, saisissant le poignet de sa mère, il le lardait à faire tomber la malheureuse ; puis, ouvrant la porte, il la poussa brutalement dans l'autre pièce où elle alla rouler, évanouie, sur la terre battue qui formait le sol de la pauvre demeure.

Il s'enferma ensuite et se jeta sur son lit en vomissant des imprécations, mais il ne dormit pas... Il avait peur de parler tout haut !...

(A suivre.)

Marché de Saumur du Samedi 12 Août

Froment-commerce, l'hectolitre	15 50	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 40
Millet	15 20	Veau	1 40
Seigle	12 60	Mouton	2 —
Orge	10 —	Porc	1 60
Avoine	12 50	Poulets la couple	3 50
Sarrasin	10 —	Dindonneaux	8 —
Haricots blancs	40 50	Canards	3 50
Haricots rouges	28 —	Oies	7 —
Fèves	28 —	Beurre le kilog.	2 20
Soja	—	Œufs la douzaine	20 —
Cloutagnes	10 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	170 —
Son	—	Luzeine	140 —
Les 100 kil.	15 —	Paille	70 —
Pommes de terre, la barrique, la culasse de 157 kilog.	16 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	48 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
id. 2 ^e id. Of. 30	—	id. 2 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 28	—	id. 3 ^e	—
		Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 —

Outrages et rébellion à un supérieur

Dimanche soir, un sous-officier du 23^e dragons rencontra, rue Plantagenet, le soldat Mincher, du 2^e pontonniers, en complet état d'ivresse. Il le pria de rentrer au quartier. Mincher prit la fuite, mais il fut rejoint et appréhendé par le sous-officier et plusieurs agents de police, il se mit à injurier et à frapper. C'est avec beaucoup de peine qu'on put le conduire au poste de police.

Placards anarchistes à Angers

De nombreux placards anarchistes ont été apposés dans la nuit de samedi à dimanche dans différents quartiers de cette ville. Ils ont été enlevés par la police. Ils avaient pour titre : *Le père Peinard au popolo* et étaient signés de : « Philippe et Maillard ».

Il ne faut plus de sergot !

Tel est le cri qui a été poussé dimanche à Angers, au café Vigneron, par Pierre Anissain, charpentier, au moment où deux gardiens de la paix passaient.

Ceux-ci sont rentrés dans le café et ont dressé procès-verbal.

Ces paroles ont été désapprouvées par les consommateurs, sauf par deux pontonniers, qui ont été signalés à l'autorité militaire.

Suicide à la Possonnière

Dimanche, un individu d'environ quarante ans arrivait à la Possonnière. Apercevant un train de marchandises qui manœuvrait sur la voie latérale, il s'est élancé subitement à la rencontre de la locomotive et a été coupé en deux par les roues de la machine.

Incendie à Tours

Un incendie a détruit un grand établissement de passementerie et plusieurs maisons. Les pertes sont d'au moins 300,000 fr. Quinze ménages se trouvent sans asile.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 13 août. — Claire-Madeleine-Paule Matussière, rue Saint-Nicolas, 34.

Le 16. — Jeanne-Clémentine Jamet, rue de la Croix-Verte, 52.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Hilaire-Laurent Frapereau, horloger, à la Jumellière (Maine-et-Loire), et Valentine-Blanche-Marie Gallet, sans profession, à Saumur.

Pierre Dublé, caviste, à Bagneux, et Marie-Elise Baudron, couturière, à Saumur.

Anatole Gaschet, cordonnier, et Marie-Adélaïde-Amélie Desnove, sans profession, tous deux à Saumur.

Emile-François-Eugène Bonnaventure, chapelier, à Saumur, et Joséphine-Marie-Lucie Chaperon, chapelière, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

DÉCÈS

Louis Rouzeau, veuf de Julie-Joséphine Faligon, maçon, 75 ans, rue de la Croix-Verte, 72.

Ne quid nimis

Pour faire excuser sa jeunesse, M. de Grand-maison a eu l'ingénieuse idée de faire le relevé des députés qui ont conquis un siège entre 25 et 30 ans.

Dans cette liste, nous relevons les noms de M. Thiers et de Clémenceau.

Pour le premier, la citation n'est pas sans être quelque peu prétentieuse.

Quant au second, l'exemple eût gagné à être passé sous silence.

CONSERVATION de la SANTÉ par l'hygiène de la bouche

L'Académie de Médecine de Paris (séance du 1^{er} Mars 1892) a donné une très haute approbation à un travail sur les Antiseptiques composés, présenté par le Dr de Christmas et le Dr Respaud, fondateur de l'American Dentaire, 1, rue Lafayette, Paris. Ce travail prouve que l'association des antiseptiques multiplie leur puissance.

Le Dr Respaud s'est aussitôt servi de cette découverte pour instituer une formule pour la fabrication de produits dentifrices : le Dentol et la Pâte Dentol, véritablement efficaces contre les

microbes nuisibles de la bouche et ceux des maladies infectieuses. Des échantillons ont été délivrés par les Distributeurs automatiques des gares de Paris et des principales villes, où le public s'est convaincu que le Dentol est incomparablement supérieur aux eaux dentifrices les plus vantées, qui n'ont pas suivi les progrès de la science, ne sont pas antiseptiques et sont par conséquent sans action utile.

Se trouve chez M. RENÉ, coiffeur, rue Saint-Jean, à Saumur.

Envoi franco du prospectus sur demande. Entrepôt maison du Royal Windsor, rue de l'Echiquier, 22, Paris.

Dernières Nouvelles

LA SANTÉ DE M. CARNOT

On assure que la semaine prochaine M. Carnot subira l'opération dont on a parlé depuis quelque temps déjà, et qui a toujours été ajournée par diverses raisons qu'on devine.

MŒURS ÉLECTORALES

M. J. Boudet, candidat radical socialiste dans le quartier des Batignolles-Epinettes, assistait avant-hier soir à une réunion publique organisée, rue Lemercier, par un de ses adversaires, M. Léo Biron, candidat opportuniste.

M. J. Boudet a été assailli à la tribune au moment où il allait prendre la parole. Il a été renversé, et a reçu un coup de pied dans l'abdomen. Transporté évanoui dans la boutique d'un marchand de vin, M. Boudet a repris connaissance au bout d'une demi-heure et a été reconduit par ses amis à son domicile.

Le bruit de la mort de M. J. Boudet courrait hier aux Batignolles. La nouvelle était fautive.

Dernière Heure

Paris, le 16 août, 12 h. 57 soir.

Le total des déclarations de candidatures pour les élections législatives atteint 2,060, dont 371 pour Paris.

Un groupe d'employés des postes et télégraphes adresse un appel à leurs camarades en faveur des candidats républicains socialistes.

On télégraphie de Montluçon qu'à la suite

de la sécheresse persistante, les rivières et les sources de la région sont presque à sec. Une partie des ateliers des forges de Commeny est arrêtée, l'eau manquant pour l'alimentation des chaudières.

HAVAS.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 13 Août 1893

Versements de 74 déposants (8 nouveaux), 14,796 fr.

Remboursements, 20,402 fr. 08.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

LOUVRE DENTAIRE (20 Cabinets).

DENTS et DENTIER d'une grande perfection, brevets, Diplôme d'Honneur de Paris. Guérison et reconstruction des dents et racines les plus cariées. Toutes opérations sans la moindre douleur. 5 fr. Dentiers complets, 100 fr. D'une à 28 dents livrées en 3 à 10 heures. Tout est garanti. 75, Rue de Rivoli, PARIS.

QUINUM LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARM.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

LA RENTE VIAGÈRE DE PARIS

Société anonyme, Capital : 10 Millions. — Siège Social dans les Immeubles de la 1^{re} Rue Aubert, 15 et 17 Achète en viager tous Immeubles. — Rentes Viagères sur Capitaux. — Notice franco

RENTE VIAGÈRE ANNUELLE par SEMESTRE sur 1,000 fr.

AGE DU RENTIER	60 ans.	65 ans.	70 ans.	75 ans.	80 ans.
LA RENTE VIAGÈRE DE PARIS..	fr. 92.50	fr. 108.60	fr. 127.50	fr. 142.60	fr. 159.00
Autres compagnies françaises.....	90.20	103.50	121.50	135.70	151.60



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussollin ; le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussollin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussollin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussollin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies. Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Saumur, pharmacie Normandine, DESCHAMPS, 41, 43 et 45, rue Saint-Jean.

EPICERIE CENTRALE

28
rue
St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le litre. (Livraison à domicile)

Etude de M^e ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

A VENDRE A L'AMIABLE

1° La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreux, lièvres, faisans).

2° La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Etude de M^e POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière.

A VENDRE Aux enchères publiques

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 27 août 1893, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M^e LELIEVRE, notaire à Saumur.

1° Une Propriété

Sise à la Levée-Neuve, commune de Saint-Lambert-des-levées.

Comprenant : Maison d'habitation avec dépendances, jardin potager.

Mise à prix : 4,500 fr.

2° Un hectare 5 ares 30 centiares de pré et boire, dit le Pré-de-l'Île, même commune, planté d'arbres, avec maisonnette.

Mise à prix : 2,500 fr.

S'adresser, pour renseignements, à M^e LELIEVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, et à M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Maison, Remise, Servitudes
Cave et grand Jardin

rue Haute-Saint-Pierre et ruelle Saint-Michel.

S'adresser à M. GUYOMARD, place Saint-Michel, et à M^e BRAC, notaire.

L'union des propriétaires vigneron du Midi

Raisins frais de vendanges, à 20 francs les 100 kilos. en gare de la propriété.

Rendement sur 300 kilos de raisins :

220 litres de vin nature ;
60 litres de demi-vin.
Si le vin nature fait 10 degrés,
le demi-vin fera 3 degrés.
400 à 420 litres de bonne bois-
son.

Prix de revient pour un fût de 300 kilos :

Achat 300 kilos. 60 fr.
Frais de gare de départ
et gare d'arrivée. 10 fr.
Total. 70 fr.

Les fûts sont prêtés un mois, pendant lequel on peut couvrir le vin.

S'adresser, pour les commandes, chez M. de Monestier, photographe, représentant, quai Saint-Nicolas, 31, Saumur.

Études de M^e LE BARON et AUBOYER, notaires à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots

I. — Une ferme dite LE BOUTCHET, située communes de Verrie et de Chenehutte-les-Tuffeaux, d'une contenance de 17 hectares 54 ares 60 centiares.

II. — 68 hectares de bois taillis, communes de Verrie et de Chenehutte-les-Tuffeaux, aux lieux dits les Champs-Morains, la Hardonnière, la Chapelle-du-Grenier, les Bruères, le Cloissillon, le Bois-de-Roux, le Blanchet, les Grippees, la Chenaie.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Pavée, 4, ou à M. TAVEAU, expert à Bagnaux.

VENTE

A L'AMIABLE

D'une MAISON

D'un très bon rapport

Située rue de l'Arsenal, n° 11, et ayant sortie sur la rue de la Visitation.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BÉNARD, marchand-épiciier, rue de la Visitation, n° 91, Saumur.

A CÉDER DE SUITE

Petit Magasin d'Épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1894

Une TRÈS BONNE FERME

Située commune des Rosiers
Contenant 8 hectares 20 ares environ.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter à M^e BEAUMONT, notaire.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de mode (papierie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.
Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. —
Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

MARQUE DÉPOSÉE



LEVURES PURES ACTIVES DE VIN DE TOUS LES MEILLEURS CRUS

Procédés G. JACQUEMIN, chimiste-microbiologiste, et LE MARX, Brevetés S. G. D. G.

INSTITUT « L. CLAIRE », LE LOCLE, par MORTEAU (Doubs)

Amélioration, augmentation du degré alcoolique et du bouquet des vins par les levures de grands crus préparées par la MÉTHODE PASTEUR. Aux vendanges 1891, résultats excellents et succès constatés par plus de mille viticulteurs. Le vin a gagné 1 à 2° d'alcool et un excellent bouquet.

L'amélioration d'un hecto de vin revient de 20 à 35 centimes, suivant la qualité désirée. Une brochure indiquant les résultats obtenus, rapport lu à la Société des Agriculteurs de France, sera adressée gratis et franco sur demande par simple carte postale à M. Eugène THIBAUT, 15, 17 et 19, rue Saint-Léonard, Nantes, agent concessionnaire pour l'Ouest, chez qui tous les ordres et demandes de renseignements doivent être adressés. On demande des Agents dans chaque commune. Ecrire à M. THIBAUT.

Travaux de Confiance

Marcel PORTRAIT

Plâtrier

7, place du Marché-Noir, Saumur.

Carrelage Mosaïque et autres.

Travaux en Ciment, Cheminées, marbres et ornements en tous genres.

PRIX MODÉRÉS

Exécution très rapide.

GUERISON



Certaines et Radicales de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIÈGE, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÈDE DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELON (S.-et-M.). (Fossils, gratuits par Correspondance.)

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.
Location — Accords — Réparations

VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr. Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure
Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.